

École Maternelle Louis Pasteur

3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE 11 JUIN 2021

En présentiel dans la salle de motricité
Début du conseil 17h30

Personnes présentes :

La directrice et les enseignantes : Anne CHEVILLARD-PRADIER, Louise BITTENDIEBEL, Michèle TROMETER, Mercè CASARRAMONA

La responsable du périscolaire (RPS) : Sonia SCHAEFFER

Les représentants de parents : Félicien OSSWALD , Mélanie BAURÉ , Laurent SPOHR .

Personnes absentes :

Floriane VARIERAS (adjointe de quartier), Clara PATRICOLA (enseignante), Jean-Marie VIX (RTS)

Mme Sonia SCHAEFFER est nouvellement nommée au poste de Responsable Périscolaire de Site (RPS) . Elle succèdera à Walid SOUISSI. Elle aura également en charge la maternelle Louise SCHEPPLER. Walid SOUISSI restera RPS des écoles maternelle et élémentaire de Sainte Madeleine.

1 Spectacle de fin d'année et Kermesse

La dernière modification du protocole sanitaire spécifique au ministère de l'Éducation Nationale (datant du 25 mai 2021) permettrait la tenue d'une kermesse, avec des restrictions (port du masque donc pas de consommation, distance d'1 mètre entre chaque personne du public, etc.).

La directrice rappelle que l'organisation d'une fête de fin d'année prend plusieurs mois en conditions normales. Avec les contraintes sanitaires et le peu de temps qu'il reste, l'équipe enseignante a donc pris, à regret, la décision de ne pas faire de rassemblement festif avec les parents cette année.

Les parents, conscients de cette difficulté, demandent si un petit spectacle des chansons de l'année serait tout de même faisable, quitte à le faire en deux temps (un jour les classes du haut et les autres jours les classes du bas...).

Les enseignantes proposent d'y réfléchir.

[22 juin : Il n'y aura pas de spectacle des élèves, car c'est un exercice auquel ils n'auront pas le temps d'être correctement préparés]

En remplacement (pour marquer tout de même la fin de l'année scolaire), l'équipe enseignante propose une fête entre élèves : une matinée de jeux (mardi 29 juin). Des stands de jeux (semblables à ceux de la kermesse) seront installés dans la cour et tenus par des parents volontaires. Pour respecter le non-brassage, les étages passeront l'un après l'autre et 8 parents par étage seront sollicités pour la tenue des stands. Un message sera envoyé à tous les parents d'élèves à ce sujet.

Un parent volontaire pourra également prendre des photos de cette journée, qui seront ensuite mises à disposition des parents.

2 Point coopérative scolaire

Solde en septembre 2020 : 2130 euros

Dépenses : 3993 euros qui comprennent les cotisations à l'OCCE, la visite et le bus pour aller à la ferme, le spectacle Marmaille de la compagnie les Zanimos, et les dépenses courantes (matériel pour les projets menés en classe, ingrédients pour les divers goûters...)

Entrées : Versement des parents + subventions pour la sortie en Allemagne en 2019 = 3625 euros

Solde actuel : 1762 euros

En attente : le bénéfice fait sur les ventes des gourdes décorées (340 euros) et les photos de classe (180 euros).

3 Rentrée prochaine

3.a Visite des locaux et rentrée des classes

La visite des locaux pour les futurs PS aura lieu mardi 31 août en fin d'après-midi.

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre :

- entre 8h10 et 8h30 pour les MS et GS
- vers 10h pour les PS (l'heure exacte n'est pas encore fixée).

L'accompagnement des enfants jusqu'à la salle de classe par les parents est fortement attendu à la fois par les parents et par les enseignantes.

3.b Répartition des niveaux dans les classes

La répartition actuelle des classes sera conservée : 2 classes de PS-MS et deux classes de PS-GS. Les enfants resteront à l'étage où ils étaient cette année.

3.c Projet cirque et financement

Nous avons répondu à un appel à projet pour des interventions de Graine de Cirque » (16 heures d'interventions ont été demandées).

Les enseignantes souhaiteraient y faire participer les grands et peut-être les moyens.

C'est un projet coûteux. Il nécessitera peut-être des actions (à organiser avec les parents d'élèves) pour aider à son financement, s'il n'y a pas de subvention du rectorat (ACMISA).

4 Une ATSEM par classe

L'équipe enseignante avait salué en début d'année l'arrivée d'une ATSEM supplémentaire. Actuellement, 3,5 ATSEM sont affectés à l'école.

La RPS, responsable du périscolaire et des ATSEM, informe que la dotation d'1 ATSEM par classe devrait être atteinte à la fin du mandat, en 2026.

L'équipe enseignante fait remarquer l'absence d'une ATSEM depuis fin janvier. Elle n'est pas systématiquement remplacée et toujours par des personnes différentes. Cela complique fortement le travail de collaboration entre l'ATSEM et l'enseignante, car les explications doivent sans cesse être répétées à chaque nouvelle ATSEM, qui ne peut pas connaître les habitudes de classe.

Par conséquent, la dotation d'un poste supplémentaire n'a pas pu être pleinement appréciée.

La RPS confirme que les ATSEM présents restent à l'école l'année prochaine : Nadège GOTTRAND, Manue KELLER et Willy AYMARD (à mi-temps).

Une personne est donc attendue sur le poste d'ATSEM, créé en septembre 2020.

5 Cours d'éveil musical

En 2019-20, une intervenante de l'École de musique Saint-Thomas donnait des cours d'éveil musical après la classe.

En début d'année, les cours avaient lieu à la bibliothèque. Mais cette configuration compliquait l'organisation du périscolaire sur 4 groupes. Les cours avaient alors été déplacés dans une salle de classe. Cette configuration s'était révélée problématique, car elle ne permettait pas le travail après les cours de l'enseignante (rangement de la journée et préparation du travail du lendemain).

Les parents d'élèves souhaiteraient un retour des cours d'éveil musical et l'école de musique a renouvelé une demande dans ce sens.

La RPS se montre ouverte à la discussion. Cela nécessiterait une réorganisation de la rotation des 4 groupes du périscolaire le jour des cours d'éveil musical.

[22 juin, réponse du périscolaire : Cela ne sera pas possible tant qu'il y aura besoin de 4 lieux. Il faut pour cela que le protocole sanitaire soit complètement levé et que la fréquentation du périscolaire baisse.]

6 Occupation des locaux par le centre de loisirs cet été

Contexte : la ville de Strasbourg a lancé la végétalisation des cours d'école. Ce projet démarre cette année à l'école Schoepflin, où a habituellement lieu un centre de loisir (CLM). Ce centre de loisir aura donc lieu dans notre école.

Or les écoles sont l'objet d'un grand nettoyage pendant l'été (les locaux, mais aussi le matériel pédagogique et le mobilier). Ce nettoyage est effectué par les ATSEM, les agents d'entretien et l'agent de restauration.

Comme tous les locaux seront utilisés par le CLM, le nettoyage a dû être complètement réorganisé. Les salles de classe du haut seront nettoyées en premier, condamnant l'accès aux salles de garderie. Le CLM occupera donc les salles de classe du rez-de-chaussée dès le 7 juillet. Les RPS (actuel et futur) et la directrice ont travaillé ensemble pour veiller à ce que chaque pièce de l'école puisse être nettoyée correctement. RPS et RET ont également veillé à ce que des ATSEM viennent en renfort, pour remplacer le poste de l'ATSEM en congé long.

La directrice tient cependant à alerter sur le fait que cette organisation, même si elle va permettre aux salles d'être nettoyées, va très fortement compliquer le travail des enseignantes pendant l'été. En effet, une fois les élèves partis, elles effectuent habituellement pendant plusieurs jours un travail de rangement du matériel pédagogique (tri, amélioration, réorganisation, etc.), travail indispensable pour bien commencer l'année suivante. Cette année, les enseignantes du rez-de-chaussée devront laisser leurs salles au CLM dès le mercredi 7 juillet (alors que la classe termine le 6 juillet). En plus de ne pas pouvoir effectuer ce travail de rangement, elles devront également avoir mis tout leur matériel hors d'atteinte des enfants en vacances au CLM, pour qu'ils ne puissent utiliser les jeux comme ils ont l'habitude de le faire sur le temps scolaire. Cette utilisation de notre lieu de travail est extrêmement gênante.

Interrogé sur ce point, Monsieur Topan, Responsable Technique de Territoire (RTT), responsable du nettoyage des locaux, répond que le nettoyage sera fait correctement.

Les enseignantes regrettent que leur travail en dehors des heures scolaires ne soit pas considéré et que leur point de vue n'ait pas été pris en compte.

La configuration des locaux ne permettant pas un nettoyage d'été en même temps qu'un accueil de loisir, la directrice et les enseignantes demandent à ce que les prochaines années l'école ne soit pas utilisée en juillet par un centre de loisir.

Un bilan du nettoyage sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire 2021-22.

7 Fermeture des meubles de classe

Depuis plusieurs années, la demande de pose de verrous sur les armoires des classes (4 armoires par salle) est régulièrement faite et refusée. Le refus est ainsi justifié par le RTT : « Les salles de classes disposent toutes d'un meuble que l'on peut fermer à clé. Cette dotation est conforme au standard déployé pour l'ensemble des écoles de la ville de Strasbourg. »

L'équipe enseignante a noté que dans les 2 salles de garderie, les armoires sont dotées de serrure. Pourquoi y a-t-il une différence de standard entre les salles de classes et les salles de garderie ?

La présence de verrous aurait simplifié le travail des enseignantes, lors du confinement de mars 2020 (ou cet été). Elles ont dû matérialiser l'interdiction d'ouvrir les placards avec de la rubalise. Malgré cela, lors du confinement, les placards ont été ouverts (au moins dans la salle de la directrice). Et que penser de l'accueil des enfants dans une salle où les meubles sont barricadés de rubalise ?

8 Photocopieur

L'équipe enseignante regrette l'ancien photocopieur. Celui qui lui a succédé est très lent et son interface utilisateur est très peu intuitive. Il est relié au réseau. Pourtant le remplacement du toner ne se fait pas automatiquement. Comme il est impossible d'avoir un toner d'avance et comme le toner met plusieurs jours à arriver, il est arrivé que le photocopieur soit inutilisable pendant plusieurs jours, ce qui est très handicapant dans une école.

Monsieur Topan informe que la réclamation est transmise et qu'une réponse sera donnée.

[22 juin : dernièrement il a fallu attendre 6 jours et une relance pour que le dernier incident - des bandes noires sur les copies - soit résolu.]

9 Fournitures scolaires et fournisseurs

En 2020, le fournisseur de matériel scolaire choisi par la ville a changé. C'est maintenant l'entreprise Pichon.

L'équipe enseignante déplore que le matériel proposé par Pichon soit souvent plus cher que chez l'ancien fournisseur (SM Bureau) et la réduction accordée bien moindre (15 % au lieu de 28%). Les dotations allouées par la mairie pour le fonctionnement de l'école étant constantes d'une année sur l'autre, notre budget réel a diminué de 13 %. Cela fait autant de matériel (feutres, feuilles, jeux) en moins.

10 Végétalisation de la cour

Comme évoqué lors du précédent conseil d'école, l'équipe a déposé une demande de végétalisation de la cour. Une mère d'élève, architecte, a été d'une aide précieuse pour le montage et la rédaction du projet. Distribution du projet de la cour végétalisée.

Plusieurs types de demandes y sont faites. Entre autres :

- installer une ou plusieurs pergolas dans la grande cour pour avoir de l'ombre et un abri quand il pleut
- diminuer la partie bitumée pour diminuer l'accumulation de la chaleur l'été
- une pergola sur la terrasse du premier étage qui est exposée plein sud

- déplacer le bac à sable pour mettre des plantes qui montent le long de la berge pour faire un peu d'ombre
Cette demande est assortie d'un projet pédagogique visant, entre autre, à développer le contact à la nature et à vivre son exploration.

L'équipe enseignante espère que la restructuration de la cour résultant de la végétalisation permettra de résoudre le problème du cabanon à vélo vétuste - pour l'instant protégé par de la rubalise et des barrières (livrées par la mairie pour la séparation des cours dans le contexte sanitaire actuel).

Ce dossier envoyé mi-mai a été reçu par le service compétent.

11 Besoin d'ombre

Le besoin d'ombre pendant les grosses chaleurs va se faire sentir dès les beaux jours. Les parents appuient l'équipe enseignante qui renouvelle encore une fois sa demande de structures provisoires.

Le RTT a fait parvenir à la directrice la réponse suivante : « Le besoin de dispositif d'ombrage a été identifié dans plusieurs écoles de Strasbourg, besoin justifié dont nous ne pouvons nous passer. Actuellement plusieurs dispositifs sont à l'étude dont l'un est en phase expérimentale. Aussi nous souhaitons mettre en œuvre un produit répondant aux attentes des enfants et des adultes, n'engendrant pas de risque aux enfants et nécessitant le moins de maintenance et de manipulations au quotidien. Lorsque le choix sera arrêté, il sera déployé dans votre école. »

[22 juin : Deux chapiteaux-tonnelles ont été installés le 17 juin, et ont été testés par forte chaleur et par temps de pluie, pour le bonheur de tous.]

Fin du conseil 19h30, après que tous les points ont été abordés.

Présidente du conseil d'école

Secrétaire de séance

Anne Chevillard-Pradier

Mercè Casarramona